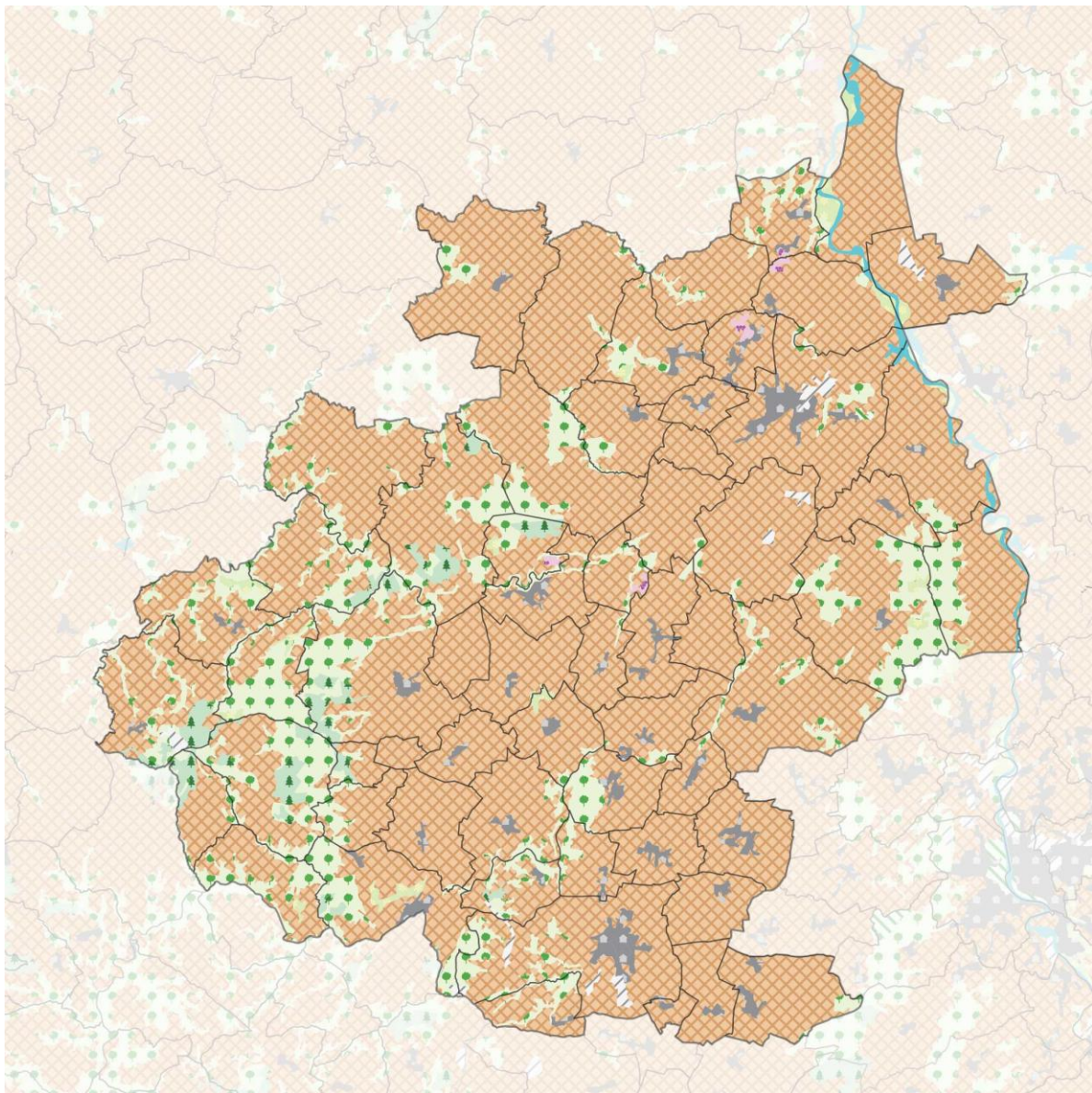




Feuille de route de la CTG *Version finale*

Communauté de
communes Saint-
Pourçain Sioule Limagne

VISION D'ENSEMBLE DE LA FEUILLE DE ROUTE

La feuille de route est structurée en deux niveaux :

- Un **axe transversal** correspondant aux modalités de pilotage de la CTG et des actions à venir
- Des **axes thématiques** correspondant aux **objectifs stratégiques de la CTG** : petite enfance et familles, enfance et jeunesse, accès aux droits et lien social

**AXE TRANSVERSAL
GOUVERNANCE
5 fiches actions**

**AXE 2 – ENFANCE-JEUNESSE
16 fiches actions**

**AXE 1 – PETITE ENFANCE
FAMILLES
11 fiches actions**

**AXE 3 - ACCÈS AUX DROITS &
LIEN SOCIAL
15 fiches actions**

VISION D'ENSEMBLE DE LA FEUILLE DE ROUTE



PETITE ENFANCE- FAMILLES

- Organiser le guichet unique petite enfance et renforcer son identification par les familles et professionnels du secteur
- Proposer des actions et services de soutien à la parentalité adaptés aux besoins des familles
- Rééquilibrer l'offre d'accueil sur le territoire avec un pilote identifié et un temps de travail dédié



ENFANCE- JEUNESSE

- Adapter l'accueil périscolaire aux enfants dès 2 ans et demi et aux nouveaux besoins (professionnalisation des encadrants, modalités d'accueil, normes réglementaires)
- Renforcer la coordination entre les acteurs de l'enfance-jeunesse et la communication vers les familles
- Apporter des réponses en matière éducative : soutien scolaire, éducation aux médias et à l'information
- Renforcer l'offre à destination des jeunes (11-25 ans) sur le territoire



ACCÈS AUX DROITS & LIEN SOCIAL

- Renforcer l'accès aux services dans l'ensemble du territoire
- Favoriser l'accès au numérique
- Consolider la coordination entre les acteurs pour harmoniser et rendre plus lisible l'offre d'accès aux droits existante
- Développer l'offre de logements accessibles et d'urgence



GOUVER- NANCE

- Restructurer la coordination de la CTG
- Déterminer des modalités d'animation des réseaux et des thématiques



AXE TRANSVERSAL - Gouvernance

Objectif 1

Restructurer la coordination de la CTG
(pilotage global, pilotage thématique d'actions, animation de la démarche...)

Action 1.1 Nommer un référent pour piloter la CTG

Objectif 2

Déterminer des modalités d'animation des réseaux et des thématiques

Action 2.1 Nommer un référent afin d'organiser le rééquilibrage de l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire

Action 2.2 Mettre en place un réseau d'animateurs et d'acteurs de l'enfance sur le territoire

Action 2.3 Mettre en place un réseau des professionnels et acteurs du secteur de la jeunesse

Action 2.4 Désigner un référent en charge des actions de coordination en matière d'accès aux droits

Nommer un référent pour piloter la CTG



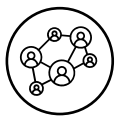
Description

- Mobiliser une personne dédiée ayant un rôle transversal de coordination et d'animation de la démarche
- Développer et animer la contractualisation, les partenariats et les réseaux professionnels : faire bouger les autres acteurs, coordination (dont information), rôle d'appui des personnes en place, analyse des besoins des pilotes de chaque action
- Coordonner et centraliser l'état d'avancement des actions, relancer les porteurs d'actions, apporter un calendrier
- Prioriser concrètement les actions et thèmes à décliner, donner un cap et de la clarté à ce qui doit être réalisé
- Harmoniser la grille d'analyse des actions, contribuer à l'évaluation des politiques et actions mises en œuvre
- Conduire les diagnostics territoriaux ou thématiques
- Assister et conseiller les élus et les comités de pilotage



Pour qui ?

- L'ensemble des partenaires de la CTG
- Les élus
- La population



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion et mise en œuvre de l'action) : la Communauté de communes (chargée de coopération et cheffes de service)
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Caf et porteurs d'actions, définir les alliés du chargé de coopération



Calendrier

Court terme (2025)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Une personne qualifiée et investie
- Besoins en matière de coordination/animation, pas nécessairement d'expertise
- Une aide de la CAF pour la rémunération et l'accompagnement



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Nécessité d'impartir un temps de travail adapté pour la CTG
- Fiche de poste détaillée sur la base du référentiel Cnaf
- Organiser des réunions par bassin de vie
- Définir des pilotes d'actions qui fassent remonter le bilan de leurs actions
- Vigilance : multiplication des missions pour l'agent recruté ; cibler les fiches actions ayant pour pilote le coordinateur CTG



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Mise en œuvre du plan d'actions
- Évaluation de la CTG
- Nombre de temps de rassemblement
- Copil/cotech annuel
- Réunions de travail semestrielles sur chaque axe thématique

Nommer un référent afin d'organiser le rééquilibrage de l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire



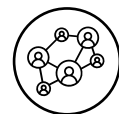
Description

- Définir collectivement le format des réunions de réseau



Pour qui ?

- Les acteurs petite enfance
- Les familles



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de communes SPSL
Relais petite enfance
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Caf, MSA, PMI et acteurs petite enfance



Calendrier

Court terme (2025)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Temps dédié à l'animation du réseau petite enfance
- Temps dédié au suivi des objectifs



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Mobilisation des acteurs de la petite enfance
- Organisation interne au sein de la CCSPSL
- Légitimité du pilote animateur



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Amélioration de la couverture de l'offre d'accueil petite enfance
- Augmentation de l'offre d'accueil collective
- Augmentation du nb d'assistantes maternelles fréquentant le RPE

Mettre en place un réseau d'animateurs et d'acteurs de l'enfance sur le territoire



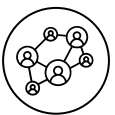
Description

- Formaliser les périmètres d'action de chacun pour identifier les interventions respectives et communes
- Organiser des rencontres régulières entre les différents acteurs enfance / jeunesse du territoire
- Diffusion d'informations sur ce que chacun fait
- Organiser des ateliers d'analyse de la pratique
- Interventions au sein des rencontres de professionnels sur des thématiques différentes
- Coordonner la mutualisation d'un pool de ressources humaines pour des interventions ponctuelles ou des remplacements (cf. fiche action 1.3 axe Enfance-jeunesse)



Pour qui ?

- Animateurs
- Équipes pédagogiques des structures



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL (coordinateur)
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Tous les gestionnaires d'accueils de loisirs, SDJES, Caf, Msa



Calendrier

Court terme (2025/2026)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- 1 coordinateur à désigner au sein des accueils de loisirs
- Temps de travail dédié à l'animation du réseau
- Temps dédié au suivi des objectifs
- 1 ou plusieurs intervenants suivant les thématiques
- 1 salle de réunion
- Moyens financiers : frais des intervenants, frais de déplacements



Facteurs de réussite

- Calendrier de suivi des rencontres
- Mobilisation des acteurs
- Animation active des rencontres



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Le nombre de rencontres organisées et nombre de participants
- Qualité des échanges
- Nombre de projets communs et d'actions concrètes mises en place

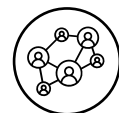
Mettre en place un réseau des professionnels et acteurs du secteur de la jeunesse

**Description**

- Coordonner les acteurs du territoire intervenant dans le domaine de la jeunesse

**Pour qui ?**

- Les communes
- Les jeunes
- Les acteurs jeunesse du territoire

**Acteurs impliqués**

- Pilote (impulsion) : les communes
- Partenaires impliqués (accompagnement) : CCSPSL, acteurs du secteur de la jeunesse

**Calendrier**

Long terme

**Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)**

- Temps dédié à l'animation du réseau jeunesse
- Temps dédié au suivi des objectifs

**Facteurs de réussite et points de vigilance**

- Niveau d'implication des professionnels
- Légitimité et implication du pilote animateur

**Résultats attendus et indicateurs d'évaluation**

- Rythme des rencontres
- Qualité des échanges
- Nb de projets communs engagés

Désigner un référent en charge des actions de coordination en matière d'accès aux droits



Description

- Mettre en commun les stratégies de chaque acteur, partager les contextes de chacun, faire remonter son propre contexte
- Définir les champs précis à investir en priorité



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Temps dédié à l'animation du réseau
- Temps dédié au suivi des objectifs



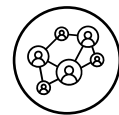
Pour qui ?

- Acteurs de l'accès aux droits
- Habitants



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Niveau d'implication des professionnels
- Légitimité du pilote animateur



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de communes SPSL/France Services
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Acteurs du territoire



Calendrier

Court terme (2025)



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Rythme des rencontres
- Qualité des échanges
- Nb de projets communs engagés

AXE 1 - Petite enfance-Familles (1/2)



Objectif 1

Organiser le guichet unique petite enfance et renforcer son identification par les familles et professionnels du secteur

Action 1.1

Mettre en place le guichet unique petite enfance à l'échelle de tout le territoire avec un numéro unique

Action 1.2

Renforcer la communication auprès des familles et des professionnels via les mairies pour mieux faire connaître le guichet unique

Objectif 2

Proposer des actions et services de soutien à la parentalité adaptés aux besoins des familles

Action 2.1

Développer des groupes de parole, temps d'échanges, temps conviviaux et animations entre parents et pour les familles

Action 2.2

Valoriser les actions de parentalité existantes (dont le travail des référents familles des centres sociaux)

Action 2.3

Créer un réseau des professionnels de proximité accompagnant les familles en matière de parentalité (PMI, assistants sociaux, Education nationale) et communiquer sur cette mobilisation commune



AXE 1 - Petite enfance-Familles (2/2)

Objectif 3

Rééquilibrer l'offre d'accueil sur le territoire avec un pilote identifié et un temps de travail dédié

- | | |
|-------------------|---|
| Action 3.1 | Renforcer l'engagement du territoire en faveur de la création de crèches accessibles à toutes les familles |
| Action 3.2 | Créer des dispositifs d'appui financier au fonctionnement/investissement pour les structures (EAJE, MAM) |
| Action 3.3 | Favoriser l'installation de nouveaux assistants maternels en valorisant la profession |
| Action 3.4 | Développer une approche globale de l'offre au sein de toutes les structures (ALSH pour les - de 6 ans et offre pour les + de 6 ans) |
| Action 3.5 | Encourager la mutualisation des équipements dans les structures aux horaires atypiques et communiquer auprès des assistantes maternelles sur la majoration de la Paje |
| Action 3.6 | Élaborer et communiquer sur un document ressource pour recenser les baby-sitters du territoire et proposer une offre de formations |

Mettre en place le guichet unique à l'échelle de tout le territoire avec un numéro unique



Description

- Informer les familles sur l'ensemble des modes de garde présents sur le territoire
- Recenser l'ensemble des informations sur les différents modes de garde individuels et collectifs pour orienter les familles



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Un numéro unique avec téléphonie hébergée, c'est-à-dire que les trois professionnels peuvent répondre sur leur téléphone, notamment en astreinte de soirée



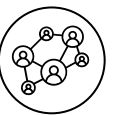
Pour qui ?

- L'ensemble des familles avec enfants de moins de 6 ans



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Mettre en place un groupe de travail représentatif des différents lieux
- L'implication des acteurs représentants
- Un plan de communication dédié



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Relais petite enfance Communauté de communes SPSL
- Partenaires impliqués (accompagnement) : animateurs ALSH, accueils périscolaires et extrascolaires, crèches, centres sociaux, CAF



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Le nombre de familles sollicitant le service
- Le nombre de familles ayant trouvé un mode de garde en lien avec le guichet unique
- Un meilleur suivi des familles



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)

Renforcer la communication auprès des familles et des professionnels via les mairies pour mieux faire connaître le guichet unique



Description

- Faire un état des lieux/inventaire des relais de communication possibles sur le territoire (mairies, écoles, PMI, CPTS)
- Mettre en place une communication du guichet unique auprès des partenaires



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Tous les supports de communication possibles de la CC et des partenaires ayant un lien avec le guichet unique
- Mailing CAF localisé
- Affichage à diffusion large (ex : salle d'attente)



Pour qui ?

- Les partenaires du territoire
- Les familles



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Veiller à l'actualisation des données de la communication
- Faire un rappel annuel de communication sur le Guichet Unique et sa fonction



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Relais petite enfance Communauté de communes SPSL
- Partenaires impliqués (accompagnement) : partenaires du territoire de la petite enfance, les communes pour diffuser l'information



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Amélioration de l'information des familles
- Augmentation des appels/demandes et des réponses
- Couvrir la communication sur l'ensemble du territoire



Calendrier

Court terme (2025/2026)

Développer des groupes de parole, temps d'échanges, temps conviviaux et animations entre parents et pour les familles



Description

- Proposer des temps d'échanges et groupes de parole entre parents
- Développer les animations et temps conviviaux pour les familles



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Temps dégagé pour les professionnels
- Un pilote de la question de la parentalité à l'échelle du territoire



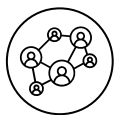
Pour qui ?

- Parents
- Parents et enfants



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Prévoir une communication adaptée
- Fédérer un réseau de professionnels
- **Point de vigilance** : réussir à toucher les familles



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : centres sociaux (référénts familles) et communes
- Partenaires impliqués (accompagnement) : CCSPSL, PMI, travailleurs sociaux du Département, Caf, autres acteurs parentalité



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants
- Régularité des rencontres
- Retours des participants



Calendrier

Court terme (2025/2026)

Valoriser les actions de parentalité existantes (dont le travail des référents familles des centres sociaux)



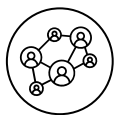
Description

- Mettre en place de la communication sur le territoire
- S'appuyer sur les comités locaux de parentalité
- Se servir de temps forts du territoire pour valoriser ces actions



Pour qui ?

- Les partenaires
- Les familles



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : communes et référents familles des centres sociaux
- Partenaires impliqués (accompagnement) : CCSPSL, RPE, PMI, Caf, et tous les acteurs parentalité, service communication



Calendrier

Court terme (2025/2026)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Le réseau des professionnels de la petite enfance (cf. Fiche 2.3)
- Le service communication de la Communauté de communes



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Profiter des canaux de communication et de rencontre avec les familles déjà existants
- Le maintien de la communication dans la durée



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Augmentation du nombre de participants aux actions de parentalité

Créer un réseau des professionnels de proximité accompagnant les familles en matière de parentalité (PMI, assistants sociaux, Education nationale) et communiquer sur cette mobilisation commune



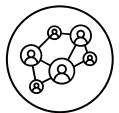
Description

- Créer ce réseau et le faire vivre en instaurant au minimum une réunion par an
- Identifier des pilotes et des animateurs du réseau, composé en trinôme : le chargé de coopération CTG et deux référents des familles des centres sociaux



Pour qui ?

- Les partenaires de proximité accompagnant les familles
- Les familles



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : référents des centres sociaux
- Partenaires impliqués (accompagnement) : CCSPSL, PMI, Assistants sociaux, Education nationale, Caf, MSA, CD, RPE, Coordinateur CLAS, AFD, service petite enfance, enfance, Promeneurs du net parentalité et tous les acteurs en lien avec les parents



Calendrier

Court terme (2025)
Moyen terme (2026-2027)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- L'animation du réseau par un trinôme composé du chargé de coopération CTG et des deux référents des centres sociaux
- Le recensement les différentes actions et initiatives des acteurs



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Prévoir des temps dédiés pour les animateurs du réseau pour la mise en place du réseau
- Maintenir un rythme avec au moins une réunion par an, ou plus si besoin



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Le nombre de familles orientées
- La satisfaction des familles
- Le nombre d'actions conjointes mises en place

Renforcer l'engagement du territoire en faveur de la création de crèches accessibles à toutes les familles



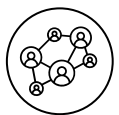
Description

- Créer un outil permettant d'estimer le reste à charge des porteurs de projets
- Mettre en place une politique systémique de l'accueil des familles du territoire (de l'installation aux services)
- Rédiger un schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil



Pour qui ?

- Élus communaux et communautaires, associations, entreprises



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de communes SPSL via RPE
- Partenaires impliqués (accompagnement) : la Caf, la Msa, la PMI, les élus et techniciens communaux et intercommunaux



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- RPE
- Services des collectivités



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Une volonté politique partagée entre la communauté de communes et les communes



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Le nombre de porteurs de projet ayant créé des places
- Augmentation du nombre de places accessibles

Créer des dispositifs d'appui financier au fonctionnement/investissement pour les structures (EAJE, MAM)



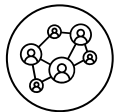
Description

- Créer un fonds de concours à l'investissement et au fonctionnement



Pour qui ?

- Gestionnaires de MAM, crèches PSU



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de communes SPSL (chargé de Coopération CTG) et communes
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Caf



Calendrier

Long terme



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Moyens financiers
- Subventions d'équilibre
- Pour les MAM : un loyer modéré pour leur implantation



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Le coût financier de l'action
- Le portage politique



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Augmentation du taux de couverture de places en crèches

Favoriser l'installation de nouveaux assistants maternels en valorisant la profession



Description

- Valoriser et soutenir les actions du RPE
- Professionnaliser des assistants maternels par le biais de formations, de diplômes
- Communiquer sur les dispositifs déjà en place de soutien à la profession



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- La prime à l'installation de la CAF
- Une communication effective auprès des candidats à l'agrément



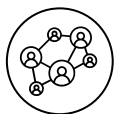
Pour qui ?

- Les candidats à l'agrément



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Les candidats intéressés et aptes à exercer le métier



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communes, Communauté de communes SPSL, RPE
- Partenaires impliqués (accompagnement) : communes, Département, CAF, MSA



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- L'augmentation du nombre d'assistants maternels agréés



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)

Développer une approche globale de l'offre au sein de toutes les structures (ALSH pour les - de 6 ans et offre pour les + de 6 ans)



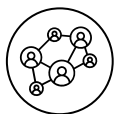
Description

- Rédiger un projet spécifique pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans dans chaque ALSH du territoire
- Adapter le matériel, le mobilier des ALSH pour qu'il soit adapté au moins de 6 ans
- Améliorer la formation professionnelle des animateurs accueillant des enfants ayant moins de 6 ans



Pour qui ?

- Les familles ayant des enfants de moins de 6 ans



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL et communes
- Partenaires impliqués (accompagnement) : tous les gestionnaires d'accueil de loisirs



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- L'offre éducative de la SDJES pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans
- L'acquisition de matériel et de mobilier adapté
- La formation des animateurs



Facteurs de réussite et points de vigilance

- L'adhésion de tous les ALSH au projet d'accueil des enfants de moins de 6 ans
- Le coût financier de l'adaptation



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- L'amélioration de la prise en charge des enfants de moins de 6 ans au sein des ALSH du territoire

Encourager la mutualisation des équipements dans les structures aux horaires atypiques et communiquer auprès des assistantes maternelles sur la majoration de la Paje



Description

- Mutualiser les ressources dans les équipements d'accueil collectif permettant d'accueillir des enfants en horaires atypiques
- Développe des actions de communication à destination des assistantes maternelles et des parents



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Supports de communication
- Pilote et temps dédié



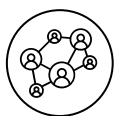
Pour qui ?

- Professionnels de la petite enfance
- Familles
- Assistantes maternelles



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Capacité à toucher l'ensemble des professionnelles du territoire, y compris les nouvelles



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL RPE
- Partenaires impliqués (accompagnement) : gestionnaires de crèches



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Meilleure connaissance de la majoration Paje par les assistantes maternelles et les familles
- Augmentation des solutions d'accueil en horaires atypiques

Élaborer et communiquer sur un document ressource pour recenser les baby-sitters du territoire et proposer une offre de formations



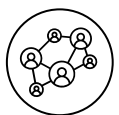
Description

- Créer un réseau de jeunes pouvant être intéressés par des formations (animateurs, jeunes des projets jeunes, baby-sitters)
- S'appuyer sur les établissements scolaires du territoire



Pour qui ?

- Les jeunes intéressés par des formations d'animateurs, d'assistants maternels
- Les familles



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL RPE, communes
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Centres sociaux, Mission Locale



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- L'organisation de formation à destination des jeunes
- Le coût de la mise en place de formation



Facteurs de réussite et points de vigilance

- La communication auprès des jeunes pouvant être intéressés par des formations
- Faire du lien entre les organismes de formation, les jeunes intéressés et la collectivité
- Respect du droit du travail



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Une augmentation du nombre de jeunes formés à la garde d'enfants
- Une augmentation des recrutements en animateurs, ou en assistants maternels

AXE 2 – Enfance-Jeunesse (1/2)



Objectif 1

Adapter l'accueil périscolaire aux enfants à partir de 2 ans et demi et aux nouveaux besoins (professionnalisation des encadrants, modalités d'accueil, normes réglementaires)

- Action 1.1** Former le personnel encadrant pour leur permettre d'adapter l'accueil, améliorer les qualifications
- Action 1.2** Revaloriser le métier d'animateur (conditions de travail...)
- Action 1.3** Coordonner la mutualisation d'un pool de ressources humaines sur le territoire (encadrants, animateurs...) pour des interventions ponctuelles ou besoins de remplacements
- Action 1.4** Réaliser un état des lieux des structures, espaces et matériels éducatifs afin d'adapter les structures aux besoins des enfants de 2 ans et demi
- Action 1.5** Transformer les garderies en accueil de loisirs périscolaires afin d'harmoniser les modes de déclaration sur l'ensemble du territoire

Objectif 2

Renforcer la coordination entre les acteurs de l'enfance-jeunesse et la communication vers les familles

- Action 2.1** Mettre en place un réseau d'animateurs et d'acteurs de l'enfance sur le territoire
- Action 2.2** Mettre en place un réseau des professionnels et acteurs du secteur de la jeunesse
- Action 2.3** Garantir que les acteurs périscolaires disposent des informations nécessaires concernant les accueils de loisirs
- Action 2.4** Concevoir un livret d'accueil pour les familles détaillant les modalités d'accueil, les tarifs, etc.

AXE 2 – Enfance-Jeunesse (2/2)



Objectif 3

**Apporter des réponses en matière éducative
(soutien scolaire, éducation aux médias et à l'information...)**

- | | |
|-------------------|--|
| Action 3.1 | Élaborer un état des lieux des ressources du territoire en matière éducative afin de développer une offre partenariale adaptée |
| Action 3.2 | Mettre en place des actions de prévention, de sensibilisation et de découverte à destination des plus jeunes |
| Action 3.3 | Établir des partenariats avec des organismes de soutien scolaire pour accompagner les enfants en difficulté |

Objectif 4

Renforcer l'offre à destination des jeunes sur le territoire (11-25 ans)

- | | |
|-------------------|--|
| Action 4.1 | Proposer un Pôle jeunes pour les 16-25 ans avec un accès numérique et une approche itinérante |
| Action 4.2 | Développer une offre jeunesse sur le territoire et en particulier sur le secteur nord |
| Action 4.3 | Développer l'offre d'accompagnement des projets des jeunes dans le cadre du Projet éducatif jeunesse |
| Action 4.4 | Améliorer l'accès à la mobilité pour les jeunes |

Former le personnel encadrant pour leur permettre d'adapter l'accueil, améliorer les qualifications



Description

- Prévoir des formations adaptées aux animateurs pour l'accueil des enfants à partir de 2 ans et demi
- Formations mutualisées à l'échelle du territoire



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Temps d'organisation service RH
- Des organismes de formations



Pour qui ?

- L'équipe encadrante des accueils périscolaires



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Identifier le ou les financeurs des formations
- Prendre en compte les emplois du temps partiels ou multi employeurs



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL (service RH)
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Tous les gestionnaires d'accueils de loisirs



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Une culture partagée de l'accueil de mineurs
- Favoriser l'embauche de professionnels entre les communes et la communauté de communes



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)

Revaloriser le métier d'animateur (conditions de travail...)



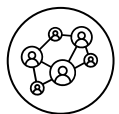
Description

- Être présents sur les forums des métiers et des formations à destination des collégiens, lycéens ou étudiants
- Considérer une réévaluation salariale, adapter la rémunération en fonction de la formation et du diplôme
- Intégrer les animateurs dans le projet global de la structure
- Mutualiser les besoins en animateurs entre les structures afin de proposer plus de temps pleins
- Prévoir des moyens de soutien à la mobilité ou de logements saisonniers



Pour qui ?

- Les animateurs de l'ensemble des services



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL, gestionnaires d'accueils de loisirs
- Partenaires impliqués (accompagnement) : gestionnaires d'accueils de loisirs



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Le financement de la mobilité et/ou de logements saisonniers
- Le financement des revalorisations de salaires



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Le soutien financier
- L'échange entre services pour la mutualisation des besoins en animateurs



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Une augmentation des recrutements en animateurs sur le territoire
- Une pérennisation des contrats proposés

Coordonner la mutualisation d'un pool de ressources humaines sur le territoire (encadrants, animateurs...) pour des interventions ponctuelles ou besoins de remplacements



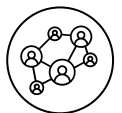
Description

- S'appuyer sur le réseau d'animateurs et d'acteurs de l'enfance-jeunesse mis en place pour coordonner les recrutements (cf. fiches actions 2.2 et 2.3)
- Faire marcher le bouche-à-oreille et l'interconnaissance entre les acteurs pour favoriser les demandes d'interventions ponctuelles ou les remplacements



Pour qui ?

- Les professionnels de l'accueil des jeunes enfants sur le territoire
- Les gestionnaires d'ACM



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL (service RH) et gestionnaires d'accueils de loisirs
- Partenaires impliqués (accompagnement) : communes



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Les pilotes du réseau d'animateurs et d'acteurs de l'enfance-jeunesse
- Les canaux de communication entre acteurs



Facteurs de réussite et points de vigilance

- La mobilisation des partenaires et la mise en place d'une coordination effective
- L'inscription de l'action dans le temps



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Le nombre de remplacements ou d'interventions ponctuelles réalisées en lien avec le réseau d'animateurs et d'acteurs de l'enfance-jeunesse

Réaliser un état des lieux des structures, espaces et matériels éducatifs afin d'adapter les structures aux besoins des enfants de 2 ans et demi



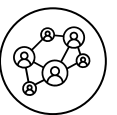
Description

- S'appuyer sur la liste des ALSH accueillant des enfants de moins de 3 ans auprès du SDJES
- Accompagner les gestionnaires d'ALSH dans l'adaptation du mobilier et du matériel pour les enfants de 2 ans et demi
- Former les animateurs pour l'accueil des enfants ayant moins de trois ans
- Mutualiser le personnel entre la communauté de communes et les communes



Pour qui ?

- Gestionnaires des ALSH



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL chargé de coopération CTG
- Partenaires impliqués (accompagnement) : tous les gestionnaires d'accueils de loisirs, SDJES, PMI



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Des financements pour l'adaptation des ALSH
- L'appui du SDJES pour l'identification des structures accueillant des enfants de moins de trois ans



Facteurs de réussite et points de vigilance

- L'adhésion des gestionnaires ALSH à l'adaptation de leurs matériels aux enfants de 2 ans et demi
- Le coût financier de l'adaptation du mobilier et du matériel



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Un accueil renforcé des enfants de 2 ans et demi au sein des accueils périscolaires

Transformer les garderies en accueils de loisirs périscolaires afin d'harmoniser les modes de déclaration sur l'ensemble du territoire



Description

- Réaliser un état des lieux de l'existant
- Disposer d'une offre identique et un cadre réglementaire identique à tous les équipements
- Décider d'un répertoire et d'un mode de diffusion de l'existant sur le territoire
- La mutualisation du personnel
- Améliorer la qualité d'accueil via la réglementation des ACM



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Du personnel formé à la maîtrise de l'informatique
- Une rémunération à la hauteur des compétences (valorisation)
- Un budget de fonctionnement en adéquation avec les actions
- Financements Caf et Msa (fonctionnement et investissement)



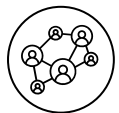
Pour qui ?

- Familles
- Enfants
- Professionnels



Facteurs de réussite

- Une dynamique commune portée par les élus de différentes collectivités
- Des conseillers techniques formés et investis
- CTG
- Risque : des fonctionnements différents sur un même territoire → périscolaire habilité et non habilité (garderie)



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : communes (élus) et gestionnaires de garderie
- Partenaires impliqués (accompagnement) : CCSPSL? tous les gestionnaires de garderie, SDJES, PMI, Caf, Msa



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Le nombre de garderies transformées en ACM

Mettre en place un réseau d'animateurs et d'acteurs de l'enfance sur le territoire



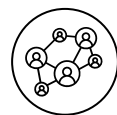
Description

- Formaliser les périmètres d'action de chacun pour identifier les interventions respectives et communes
- Organiser des rencontres régulières entre les différents acteurs enfance / jeunesse du territoire
- Diffusion d'informations sur ce que chacun fait
- Organiser des ateliers d'analyse de la pratique
- Interventions au sein des rencontres de professionnels sur des thématiques différentes
- Coordonner la mutualisation d'un pool de ressources humaines pour des interventions ponctuelles ou des remplacements (cf. fiche action 1.3 axe Enfance-jeunesse)



Pour qui ?

- Animateurs
- Équipes pédagogiques des structures



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL chargé de coopération CTG
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Tous les gestionnaires d'accueils de loisirs, SDJES, Caf, Msa



Calendrier

Court terme (2025/2026)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- 1 coordinateur CTG
- Temps de travail dédié à l'animation du réseau
- Temps dédié au suivi des objectifs
- 1 ou plusieurs intervenants suivant les thématiques
- 1 salle de réunion
- Moyens financiers : frais des intervenants, frais de déplacements



Facteurs de réussite

- Calendrier de suivi des rencontres
- Mobilisation des acteurs
- Animation active des rencontres



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Le nombre de rencontres organisées et nombre de participants
- Qualité des échanges
- Nombre de projets communs et d'actions concrètes mises en place

Mettre en place un réseau des professionnels et acteurs du secteur de la jeunesse



Description

- Coordonner les acteurs du territoire intervenant dans le domaine de la jeunesse



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Temps dédié à l'animation du réseau jeunesse
- Temps dédié au suivi des objectifs



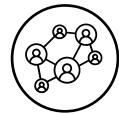
Pour qui ?

- Les communes
- Les jeunes
- Les acteurs jeunesse du territoire



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Niveau d'implication des professionnels
- Légitimité du pilote animateur



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL chargé de coopération CTG
- Partenaires impliqués (accompagnement) : acteurs jeunesse, Mission locale, SDJES, Caf, Msa



Calendrier

Long terme



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Rythme des rencontres
- Qualité des échanges
- Nb de projets communs engagés

Garantir que les acteurs périscolaires disposent des informations nécessaires concernant les accueils de loisirs



Description

- Diffuser l'information au sujet des accueils de loisirs auprès des mairies et des centres sociaux
- Créer un lien entre les services jeunesse et les ALSH pour l'orientation des plus grands



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- S'appuyer sur réseau des animateurs et des acteurs de l'enfance-jeunesse du territoire (cf. fiches action 2.2 et 2.3)



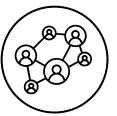
Pour qui ?

- Les professionnels des accueils périscolaires et des ALSH
- Les familles



Facteurs de réussite et points de vigilance

- L'animation du réseau des animateurs de l'enfance-jeunesse
- La diffusion de l'information continue entre les acteurs périscolaires et les accueils de loisirs



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL chargé de coopération CTG
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Communes, communauté de communes et centres sociaux et tous les gestionnaires d'accueils de loisirs



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Une meilleure orientation et information des familles



Calendrier

Long terme

Concevoir un livret d'accueil pour les familles détaillant les modalités d'accueil, les tarifs, etc.



Description

- Réaliser une affiche qui permet aux familles d'accéder à un site internet qui référence l'intégralité des modes d'accueil
- Faire un flyer local pour informer les familles sur les modalités d'accueil, qui serait distribué par les professionnels
- Mettre à jour régulièrement les sites de la communauté de communes et des communes



Pour qui ?

- Les familles



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL chargé de coopération CTG
- Partenaires impliqués (accompagnement) : tous les gestionnaires d'accueil de loisirs



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Le site Monenfant.fr pour l'information sur les structures existantes
- Le service communication pour la mise à jour du site ainsi que les affiches/flyers



Facteurs de réussite et points de vigilance

- La diffusion de l'affiche et des flyers par les partenaires
- La pérennité de mise à jour des sites internet de la communauté de communes et des communes



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Un meilleur accès à l'information des familles
- Des démarches de recherche de modes de garde facilitées

Élaborer un état des lieux des ressources du territoire en matière éducative afin de développer une offre partenariale adaptée



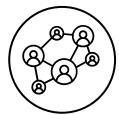
Description

- Améliorer la connaissance des professionnels des acteurs et dispositifs éducatifs qu'ils peuvent faire intervenir auprès des familles
- Réaliser des temps d'échange entre les acteurs pour améliorer l'interconnaissance et les partenariats



Pour qui ?

- Les familles avec enfants et jeunes adultes
- Les professionnels



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL Chargé de Coopération CTG
- Partenaires impliqués (accompagnement) : MSD, centres sociaux, associations (sociales et caritatives, sportives et culturelles), Mission Locale, PIJ, CMP et Éducation Nationale



Calendrier

Court terme (2025)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Le chargé de coopération CTG



Facteurs de réussite et points de vigilance

- La mobilisation et le repérage de l'ensemble des partenaires éducatifs



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- La mise en place d'actions de partenariat en matière éducative

Mettre en place des actions de prévention, de sensibilisation et de découverte à destination des plus jeunes



Description

- Mise en place d'actions de prévention, de sensibilisation et de découverte à destination des plus jeunes (programme et sujets à définir : métiers, médias...)
- Coordonner et mieux informer sur les actions existantes
- Mettre en place une coopération entre établissements scolaires sur les actions mises en place



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Implication des acteurs pour relayer les actions existantes auprès de leur public
- Temps dédié et financement pour la mise en œuvre d'actions nouvelles



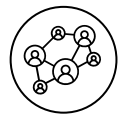
Pour qui ?

- Les adolescents et jeunes adultes



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Le financement des actions



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Elus des communes, centres sociaux
- Partenaires impliqués (accompagnement) : MSD, associations (sociales et caritatives, sportives et culturelles), Mission Locale, PIJ, CMP, PMI, gendarmerie/police, Communauté de Communes SPSL (dans le cadre de la politique EAC)



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Calendrier des actions prévues
- Nombre d'actions réalisées



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)

Établir des partenariats avec des organismes de soutien scolaire pour accompagner les enfants en difficulté



Description

- Trouver des partenariats associatifs pour mobiliser des étudiants/lycéens afin d'accompagner les enfants en difficultés scolaires
- Recenser des bénévoles ou des professeurs locaux pouvant être susceptibles de faire du soutien scolaire
- Étudier les possibilités de déployer des contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), d'aide aux devoirs ...



Pour qui ?

- Les enfants ayant des difficultés scolaires et leurs familles



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : élus des communes
- Partenaires impliqués (accompagnement) : MSD, Aides aux Familles à Domicile (AFD), Caf, Msa Communes, centres sociaux



Calendrier

Court terme (2025)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Financements Caf et Msa



Facteurs de réussite et points de vigilance

- La création d'un réseau de bénévoles local



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Nombre de jeunes accompagnés
- Amélioration du niveau scolaire

Proposer un Pôle jeunes pour les 16-25 ans avec un accès numérique et une approche itinérante



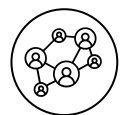
Description

- Créer une démarche partenariale pour optimiser l'offre des acteurs jeunesse
- Mise en place d'une plateforme numérique sur les services et les offres existants
- Communiquer via les forums à destination des jeunes, ou des ENT des établissements scolaires
- Proposer une approche itinérante en s'appuyant sur les structures existantes (notamment l'Education nationale)



Pour qui ?

- Les jeunes de 16 à 25 ans
- Les jeunes de 14 à 17 ans pour les accueils jeunes



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : élus des communes, centres sociaux, Mission locale
- Partenaires impliqués (accompagnement) : PIJ, la Communauté de communes par la Maison France Services, Education nationale



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Le développement de la plateforme numérique
- Le suivi et le pilotage pour la présence aux forums, la communication sur l'ENT, etc.



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Les rencontres physiques entre les acteurs du Pôle Jeunes



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Une meilleure interconnaissance des acteurs
- Une meilleure connaissance des jeunes de l'offre existante sur le territoire

Développer une offre jeunesse sur le territoire et en particulier sur le secteur nord



Description

- Créer un accueil jeunes à Saint-Pourçain étant ouvert aux jeunes habitant les communes des bassins de la cité scolaire Blaise de Vigenère



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Le financement par les partenaires (SDJES, CAF, Communauté de communes, communes)



Pour qui ?

- Les jeunes du secteur nord



Facteurs de réussite et points de vigilance

- La coordination des partenaires pour le financement du lieu



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule sur le territoire Nord, les communes et les autres secteurs
- Partenaires impliqués (accompagnement) : centres sociaux, acteurs jeunesse, Caf, SDJES



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Ouverture d'une structure dans un lieu dédié



Calendrier

Court terme (2025)

Développer l'offre d'accompagnement des projets des jeunes dans le cadre du Projet éducatif jeunesse



Description

- Développer un soutien aux associations de jeunes dans le cadre de leurs animations pour leur permettre de réaliser un projet commun
- Prévoir un budget alloué pour les projets des jeunes



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Un accompagnement financier de la communauté de communes dans la mesure du budget alloué



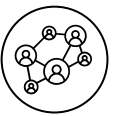
Pour qui ?

- La junior association
- Toute association support dès lors où le projet est créé et organisé par un groupe de jeunes



Facteurs de réussite et points de vigilance

- La connaissance du dispositif par les jeunes et par les associations



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : communes et Communauté de Communes SPSL (service animation-jeunesse)
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Communes, Caf, SDJES



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Le nombre d'actions mises en place



Calendrier

Court terme (2025)

Améliorer l'accès à la mobilité pour les jeunes



Description

- Recenser les moyens de mobilité et les aides existants
- Améliorer la connaissance des dispositifs pour le financement du permis de conduire et la création de nouveaux modes de déplacements
- Développer l'idée de créer une navette entre Saint-Pourçain et Gannat pour accéder au train



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- L'étude de moyens de transport dédiés aux jeunes
- Promotion du covoiturage



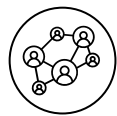
Pour qui ?

- Les jeunes de 16 à 25 ans



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Le montant du trajet



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : les acteurs volontaires du territoire, la Communauté de communes SPSL via le service mobilité
- Partenaires impliqués (accompagnement) : communes, centres sociaux, Mission locale



Calendrier

Court terme (2025)

Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Augmentation des solutions de mobilité pour les jeunes
- La fréquentation des dispositifs

AXE 3 - Accès aux droits et lien social (1/2)



Objectif 1

Renforcer l'accès aux services dans l'ensemble du territoire

- Action 1.1** Proposer des événements à destination du grand public afin d'améliorer leur information et à destination des professionnels pour favoriser l'interconnaissance et l'acculturation
- Action 1.2** Renforcer le temps de présence et le maillage de France services pour améliorer l'accompagnement des usagers
- Action 1.3** Développer des permanences itinérantes spécifiques pour les jeunes ni en emploi ni en formation
- Action 1.4** Favoriser l'interconnaissance des actions en itinérance pour mieux couvrir le territoire
- Action 1.5** Informer et populariser l'accès aux droits en délocalisant les points d'information au plus près des habitants (temps conviviaux et informels lors d'événements locaux, marchés...)

Objectif 2

Favoriser l'accès au numérique

- Action 2.1** Proposer un point d'accès numérique en libre-service à Saint-Pourçain
- Action 2.2** Sensibiliser les publics au numérique et faciliter l'accès au matériel informatique

AXE 3 - Accès aux droits et lien social (2/2)



Objectif 3

Consolider la coordination entre les acteurs pour harmoniser et rendre plus lisible l'offre d'accès aux droits existante

- Action 3.1** Désigner un acteur en charge des actions de coordination, avec des moyens adaptés
- Action 3.2** Élaborer un guide ou kit numérique à destination des professionnels précisant les missions de chaque organisme, mis à jour régulièrement
- Action 3.3** Proposer des formations et outils communs aux différents acteurs afin d'harmoniser les pratiques
- Action 3.4** Renforcer l'information à destination des secrétaires de mairie (présentations dans plusieurs bassins de vie)

Objectif 4

Développer l'offre de logements accessibles et d'urgence

- Action 4.1** Développer des solutions de logement pour les jeunes (FJT, logement chez l'habitant, colocation avec médiation...)
- Action 4.2** Développer des solutions de mise à l'abri et conditionner l'accès aux logements d'urgence à un accompagnement spécifique
- Action 4.3** Promouvoir la création d'habitat intergénérationnel/inclusif, colocations avec accompagnement en médiation
- Action 4.4** Déployer une stratégie habitat à l'échelle du territoire avec un rôle d'accompagnement financier pour la CC

Proposer des événements à destination du grand public afin d'améliorer leur information et à destination des professionnels pour favoriser l'interconnaissance et l'acculturation



Description et objectifs

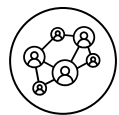
- Organisation sur 2 jours :
 - Premier jour le vendredi, à destination des professionnels. Objectif favoriser l'interconnaissance et l'acculturation
 - Deuxième jour le samedi pendant le marché de Saint-Pourçain par ex, à destination du grand public. Objectif améliorer l'information
- Stand des professionnels (interconnaissance et acculturation, tissage de liens, etc.)
- Temps de présentation (structures et actions) sous forme de jeu
- Temps d'activité ludique (jeu de rôle partant de la situation de bénéficiaires : dresser à partir de cette situation un parcours usager)



Pour qui ?

J1 : les professionnels des services publics de l'accompagnement (secrétaires mairies, ASS, ML, SLIJ, Centres sociaux, agents d'accueil, France Travail, CAF, CPAM, école de la 2^e chance, travailleurs sociaux de l'insertion (éducateurs, assistants familiaux, assistants sociaux, CESF) et les élus

J2 : le grand public



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL Chargé de Coopération CTG et Maison France Service
- Partenaires impliqués (accompagnement) : tous les acteurs du territoire, les professionnels des services publics et les élus



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Un espace abrité de la météo (un village sur le marché par exemple)
- Une régie vidéo / image / son



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Une personne pilote et coordinatrice du matériel et de la logistique
- Une personne pilote sur le calendrier et la coordination des acteurs



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants
- Nombre de visiteurs
- Questionnaire sur les attentes et l'évaluation de l'événement



Calendrier

Printemps 2025

À répéter chaque année

Renforcer le temps de présence et le maillage de France services pour améliorer l'accompagnement des usagers



Description

- Augmenter les permanences à Saint-Pourçain
- Créer un troisième label MFS sur la commune



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Locaux
- 1 conseiller France services supplémentaire



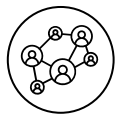
Pour qui ?

- Tout public



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Respect des limites d'action de France Services
- Relais auprès de la population



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : la Communauté de communes via la Maison France Services
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Etat



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Augmentation des plages d'ouverture
- Augmentation du nb de points d'accueil
- Augmentation du nb d'usagers accompagnés/de demandes traitées
- Réduction de l'attente lors des permanences



Calendrier

Court terme (2025)

Développer des permanences itinérantes spécifiques pour les jeunes ni en emploi ni en formation



Description

- Organiser une information collective en amont
- Mettre en place des permanences/ateliers itinérants et ponctuels sur le territoire au sein des mairies et de la CCSPSL ou tout lieu approprié afin de mieux diffuser l'offre de la Mission locale



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Un conseiller Mission Locale
- Un véhicule
- Un local d'accueil avec connexion Internet
- Matériel informatique et vidéo



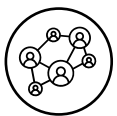
Pour qui ?

- Public ni en emploi ni en étude ni en formation
- Public 16-25 ans



Facteurs de réussite et points de vigilance

- État des lieux des besoins et publics cibles (Insee/Missions locales)
- Identification de lieux pertinents
- Relais et communication par les partenaires jeunesse
- À dupliquer sur tout le territoire avec les 2 missions locales (Vichy et Moulins)
- Mobilisation des jeunes



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : la Mission Locale
- Partenaires impliqués (accompagnement) : mairies, tous les acteurs en lien avec la jeunesse



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Nb de permanences
- Nb de jeunes touchés
- Nb de jeunes participant aux ateliers
- Évolution de la situation d'emploi/de formation

Favoriser l'interconnaissance des actions en itinérance pour mieux couvrir le territoire



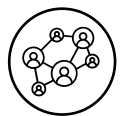
Description

- Coordonner les interventions et communiquer largement sur les actions itinérantes et les bus des différents partenaires : la Magic, MFS d'Ebreuil, Secours populaire, Secours catholique, Bus du Département, etc.



Pour qui ?

- Tout public



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL (France Services)
- Partenaires impliqués (accompagnement) : la Magic, MFS d'Ebreuil, Secours populaire, Secours catholique, Bus du Département, etc.



Calendrier

Court terme (2025)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Temps de travail dédié France services



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Suivi et communication
- Implication de tous les partenaires
- Réflexion sur le maillage et les points d'accès
- Risques : mise en concurrence des partenaires



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Une synergie pour l'accès à une offre de services globales et complémentaires
- Un taux de 80% de satisfaction des partenaires et du public

Informier et populariser l'accès aux droits en délocalisant les points d'information au plus près des habitants



Description

- Créer des points d'information sous la forme de permanences dans les lieux de vie des habitants :
 - Espaces où les personnes ont leurs habitudes de vie (marché, sortie d'école, clubs de sport, cafés, cafés associatifs comme Babayaga à Chantelle)
 - Lieux formels : centres sociaux, crèches, associations
- Développer les lieux d'information existants (accueil mairie notamment) proposant un accueil humain plutôt qu'un affichage de flyers



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Temps dédié de chaque structure pour coordonner les actions



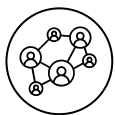
Facteurs de réussite et points de vigilance

- Contacter les acteurs et associations locales
- Identification des personnes relais et besoins (modalités de remontées des besoins par les lieux de vie)
- Diffuser l'information sur la tenue des permanences : relais par les panneaux lumineux, réseaux sociaux, SMS
- Solliciter la Bourbon'Net



Pour qui ?

- Tout public



Acteurs impliqués

- Pilotage (impulsion) : CCSPSL (France Services), communes (agents et élus), acteurs de l'accès aux droits
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Bourbon'Net



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Nombre d'orientations
- Nombre d'accompagnements
- Nombre de contacts



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)

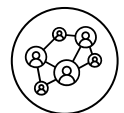
Proposer un point d'accès numérique en libre-service à Saint-Pourçain

**Description**

- Installation de matériel informatique en libre service pour effectuer ses démarches en autonomie avec l'aide d'un conseiller numérique

**Pour qui ?**

- Tout public

**Acteurs impliqués**

- Pilote (mise en œuvre de l'action) : Communauté de communes (dans le cadre de France Services) et commune de Saint-Pourçain
- Accompagnement : Mission Locale et Département

**Calendrier**

Court terme (2025)

**Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)**

- Un conseiller numérique Département
- Une borne tactile pour les démarches administratives
- Un ou deux PC en libre service

**Facteurs de réussite et points de vigilance**

- Travaux pour réfection de locaux
- Achats de matériel
- Renfort moyens humains

**Résultats attendus et indicateurs d'évaluation**

- Matériel mis à disposition
- Nombre d'habitants touchés
- Autonomie des usagers sur les démarches administratives numériques

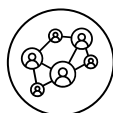
Sensibiliser les publics au numérique et faciliter l'accès au matériel informatique

**Description**

- Développer les animations pour sensibiliser les publics au numérique
- Apporter un accompagnement numérique sur la base de besoins identifiés (ateliers, repair-café...)
- Développer une offre d'équipements numériques reconditionnés

**Pour qui ?**

- Tout public

**Acteurs impliqués**

- Pilote (impulsion et mise en œuvre) : centres sociaux, les communes et structures volontaires
- Accompagnement : Etat, Département, France Services

**Calendrier**

Court terme (2025)

**Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)**

- Pour le reconditionnement : identifier un ou des acteurs pour animer
- Outil France Numérique Ensemble mobilisable pendant un an

**Facteurs de réussite et points de vigilance**

- S'appuyer sur les partenaires et opérateurs qui ont les compétences en interne
- Feuille de route Etat/Département

**Résultats attendus et indicateurs d'évaluation**

- Nombre d'animations mises en place
- Taux de fréquentation des animations
- Diversification des origines résidentielles des habitants

Désigner un référent en charge des actions de coordination en matière d'accès aux droits



Description

- Mettre en commun les stratégies de chaque acteur, partager les contextes de chacun, faire remonter son propre contexte
- Définir les champs précis à investir en priorité



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Temps dédié à l'animation du réseau
- Temps dédié au suivi des objectifs



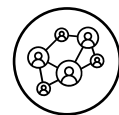
Pour qui ?

- Acteurs de l'accès aux droits
- Habitants



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Niveau d'implication des professionnels
- Légitimité du pilote animateur



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de communes SPSL (France Services)
- Partenaires impliqués (accompagnement) : Acteurs du territoire



Calendrier

Court terme (2025)



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Rythme des rencontres
- Qualité des échanges
- Nb de projets communs engagés

Élaborer un guide/kit des acteurs et services pour améliorer l'identification et l'orientation



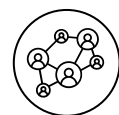
Description

- Organiser l'information sous le prisme du « qui fait quoi pour quels publics » avec un accès par thématique et une fiche-synthèse pour chaque acteur
- Premier objectif : construire une trame avec les fiches principales, et continuer l'alimentation petit à petit



Pour qui ?

- Professionnels des services publics
- Grand public



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : Communauté de Communes SPSL (France Services)
- Partenaires impliqués (accompagnement) : les professionnels des services publics, le Département/Etat



Calendrier

À réaliser pour octobre / novembre 2025



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Fiche de chaque partenaire
- Impression et édition PDF et accès web (mini-site?)
- Espace en ligne sécurisé pouvant être fourni par le Département pour co-écrire le kit



Facteurs de réussite et point de vigilance

- Partage des enjeux et objectifs communs entre le Département et la CC
- Mise à jour régulière et diffusion
- Pilote dédié
- Réflexion sur l'organisation par thématique
- Lien avec le référentiel des démarches administratives en cours d'écriture par le CD03



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Points réguliers
- Bilan a posteriori

Proposer des formations et outils communs aux différents acteurs afin d'harmoniser les pratiques



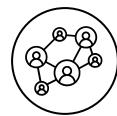
Description

- Proposer des temps collectifs d'appropriation des outils métier (gestion des prises de RDV, espaces coopératifs...)
- Identifier les besoins de formation communs des acteurs et l'offre pouvant y répondre (notamment via le Fonds national de l'emploi – Formation, FNE)



Pour qui ?

- Acteurs de l'accès aux droits



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : CCSPSL chargée de coopération CTG
- Partenaires impliqués (mise en œuvre et accompagnement) : Département (CocoNum) et Etat (FNE)



Calendrier

Courant 2025



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Salle équipée multimédia
- Temps dédié
- Coordination pour l'accès au FNE (appui CD03)



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Partage des enjeux et objectifs communs entre le Département et la CC
- Cerner les attentes et besoins
- Identifier les outils et formations pouvant être pertinents
- Faire adhérer les professionnels et secrétaires de mairie
- Dégager le temps nécessaire



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants
- Évaluation de la plus-value par les professionnels

Renforcer l'information à destination des secrétaires de mairie (présentations dans plusieurs bassins de vie)



Description

- Organiser plusieurs temps en présentiel
 - Directement dans les bassins de vie
 - En dédiant du temps à ce sujet lors d'événements (action 1.1)
- Partager le kit (action 3.2)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Temps dédié pour les agents de la MFS



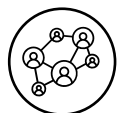
Pour qui ?

- Secrétaires de mairie
- Maires et adjoints en charge de l'accès aux droits



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Répertoire actualisé des coordonnées des secrétaires de mairie
- Gestion des invitations, calendrier
- Mobiliser les maires et les secrétaires de mairie



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : CCSPSL via la Maison France Services
- Partenaires impliqués (accompagnement) : CoCoNum du Département (RDV, coopération, partage d'outils métier)



Calendrier

Court terme (2025) et moyen terme (2026-2027)



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants
- Évaluation/bilan, retours d'expériences
- Outil de reporting

Développer des solutions de logement pour les jeunes (FJT, logement chez l'habitant, colocation avec médiation...)



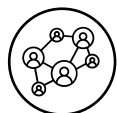
Description

- Créer une offre de logement alternative



Pour qui ?

- Tout jeunes en formation, en emploi, en alternance/apprentissage/stage
- Salariés embauchés sur le territoire



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : élus des communes
- Mise en œuvre de l'action : CCSPSL, Action Logement, la Maison Familiale Rurale...
- Accompagnement : tous les acteurs du territoire, les employeurs, les centres de formation



Calendrier

Moyen terme (2026-2027) et Long terme



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Développer et animer un outil de mise en relation offre/demande
- Voir les projets existants sur les autres territoires



Facteurs de réussite et points de vigilance

- La communication
- Les questions liées aux assurances et à la cohabitation
- Alimentation de l'outil de mise en relation
- Cibler les personnes bénéficiaires et propriétaires



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Le nombre de logements recensés
- Le nombre de demandes
- Le nombre de concrétisations

Développer des solutions de mise à l'abri et conditionner l'accès aux logements d'urgence à un accompagnement spécifique



Description

- Développer des solutions d'hébergement d'urgence et d'insertion sur le territoire



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Financement spécifique de l'Etat
- Opérateurs spécialisés



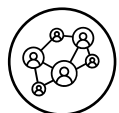
Pour qui ?

- Hébergements destinés aux habitants ayant perdu leur logement (incendie, dégât des eaux, péril...) et en précarité sociale



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Compétence du prestataire
- Durée d'hébergement cadrée et accompagnement social des habitants



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : élus
- Accompagnement : les communes
- Mise en œuvre de l'action : prestataire spécialisé et expérimenté



Calendrier

Court terme (2025) pour le montage du dossier
Long terme pour la mise en œuvre



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Nombre d'hébergements créés
- Nombre de personnes hébergées

Accompagner la création d'habitat intergénérationnel/inclusif, colocations avec accompagnement en médiation



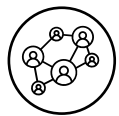
Description

- Partage d'expériences et de bonnes pratiques auprès des communes
- Recenser les acteurs pouvant accompagner les projets intergénérationnels portés par les acteurs privés ou publics
- Benchmark pour s'inspirer (construction à venir à Charmeil)



Pour qui ?

- Personnes âgées, jeunes, familles



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : élus
- Mise en œuvre de l'action : les communes, les bailleurs publics et privés
- Accompagnement : mise en relation/accompagnement par acteurs experts (Etat, Département, Toits du Cœur...)



Calendrier

Moyen terme (2026-2027)



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Expertise
- Professionnels de l'accompagnement en médiation
- Financeurs
- Maître d'ouvrage



Facteurs de réussite et points de vigilance

- La connaissance suffisante des dispositifs et des solutions d'habitats existants
- Les communes actives et attractives (commerces, santé, loisirs)



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- La mise en place effective d'habitat intergénérationnel/inclusif
- La communication sur ces initiatives auprès du public concerné

Déployer une stratégie habitat à l'échelle du territoire avec un rôle d'accompagnement financier pour la CC



Description

- Mettre en place une stratégie intercommunale de l'habitat permettant de mobiliser les logements vacants, d'adapter et d'améliorer l'habitat existant et de créer de nouveaux habitants
- Utiliser plusieurs leviers : rénovations, utilisation de locaux vacants, réaffectation, dispositifs incitations auprès des propriétaires...



Moyens nécessaires (matériels, humains et financiers)

- Chef de projet : CCSPSL
- Ingénierie
- Financement



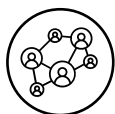
Pour qui ?

- Propriétaires occupants à faibles ressources
- Propriétaires bailleurs pour location
- Locataires à faibles ressources
- Investisseurs
- Nouveaux arrivants



Facteurs de réussite et points de vigilance

- Sources de financements à mobiliser



Acteurs impliqués

- Pilote (impulsion) : CCSPSL
- Mise en œuvre de l'action : Etat, département, communes, CCSPSL, Anah, bailleurs sociaux publics et privés
- Accompagnement : Département, Anah



Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

- Nombre de logements réhabilités ou construits
- Amélioration de l'accessibilité des logements et de leurs caractéristiques énergétiques
- Amélioration des conditions de logement
- Gain de population



Calendrier

Long terme